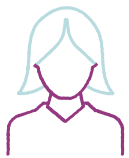


DAM de WorldCare

Expérience du membre



1 Le membre reçoit un diagnostic de maladie grave et complexe.

- Le membre demande un deuxième avis médical (DAM).
- Le membre (ou son représentant) contacte WorldCare en utilisant:
 - » Le site Web: www.worldcare.com - sélectionner "Contacter".
 - » Le numéro de téléphone MemberCare: 1-877-676-6439 - laisser un message si en dehors des heures de bureau (8 h - 18 h HNE).
- WorldCare réunit les informations de base afin de déterminer l'admissibilité du membre.



2 Le membre consulte l'équipe clinique de WorldCare.

- Le dossier est attribué à une infirmière qui contacte le membre pour mieux cerner le diagnostic reçu par celui-ci, ses inquiétudes et ses antécédents médicaux.
- WorldCare réunit les dossiers médicaux du membre, et prépare le dossier pour un examen par une équipe multidisciplinaire dans un hôpital de recherche et d'enseignement de premier plan.
- L'infirmière assure une communication régulière avec le membre afin de lui fournir des mises à jour sur l'avancement de son dossier et de répondre à toute question ou inquiétude.



3 Le membre reçoit des informations précieuses et des conseils à la pointe des connaissances médicales.

- L'infirmière passe en revue le rapport de DAM avec le membre. L'infirmière suggère comment aborder, avec le médecin traitant, les informations contenues dans le rapport.
- Le membre et son médecin traitant déterminent ensemble le plan de traitement optimal, compte tenu des recommandations, des informations et des conseils.
- Le membre reçoit une invitation à remplir l'enquête de service WorldCare.

Visitez www.worldcare.com pour en savoir plus.